



## LE CENTRE D'ÉCOLOGIE URBAINE FAVORISER LA SANTÉ EN RÉAMÉNAGEANT LES QUARTIERS AVEC LES CITOYENS

Centre d'écologie urbaine de Montréal

Le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CÉUM) est un organisme à but non lucratif dont la mission est de développer et de partager une expertise quant aux approches les plus viables et démocratiques de développement urbain durable. Son approche s'inspire de l'écologie sociale qui examine les relations entre la société et la nature et qui traite conjointement les enjeux sociaux et environnementaux. Par ses interventions, il cherche à comprendre les rapports sociaux qui freinent la mise en œuvre du développement durable et à agir sur eux pour provoquer les changements sociaux et politiques requis. L'échelle de la ville et des quartiers est privilégiée pour entreprendre les actions nécessaires au virage écologique qui s'impose.

Il intervient dans trois domaines : les aménagements pour transports actifs, le verdissement et l'agriculture urbaine ainsi que la démocratie participative et la citoyenneté. Le projet présenté ici s'inscrit dans le premier axe. Il s'agit du projet Quartiers verts, actifs et en santé (QVAS).

### LE CONTEXTE DU PROJET QVAS

#### Les problèmes de poids

Il fait largement consensus, dans le secteur de la santé, que :

- les problèmes de surpoids sont de plus en plus fréquents et sont devenus un fléau pour la santé publique ;
- ils affectent maintenant non seulement les adultes mais aussi une large proportion des enfants et adolescents ;
- les problèmes de poids développés durant l'enfance se maintiennent souvent à l'âge adulte et doivent donc être combattus dès le bas âge ou, idéalement, prévenus ;
- la sédentarité est un facteur de risque majeur de l'obésité ;
- l'adoption de modes de vie actifs ne relève pas que du choix individuel mais aussi de l'environnement, et ce, dans une large mesure.

La création d'environnements propices à l'activité physique est donc nécessaire pour favoriser l'atteinte et le maintien d'un poids santé dans la population. Une voie à privilégier est de favoriser les déplacements actifs (déplacements dont la force motrice est fournie par le corps humain, tels que la marche et le vélo) : ce type d'activité physique est accessible pratiquement à tous, peu importe l'âge, se pratique au quotidien, sans devoir recourir à un équipement coûteux et ne requiert pas qu'on réserve une plage horaire particulière comme pour la pratique d'un sport organisé. Les transports actifs sont particulièrement bien adaptés pour aider les enfants à atteindre les 60 minutes d'activité physique quotidienne recommandée, tout en leur faisant découvrir leur milieu de vie de la meilleure manière qui soit, la marche.



CRÉDIT PHOTO : CÉUM

### Le besoin d'assurer la sécurité et la convivialité des déplacements actifs

Toutefois, l'environnement dans lequel ont à se déplacer les enfants ne leur permet pas toujours de le faire de façon sécuritaire; peu importe qu'ils vivent en milieu urbain, à la banlieue ou à la campagne, les enfants ont souvent à longer ou traverser des voies à fort débit de circulation. Pour qu'ils puissent s'y déplacer en minimisant les dangers, des aménagements physiques adéquats, soit des mesures d'apaisement de la circulation, doivent être en place pour leur permettre de cheminer en toute sécurité.

Ces aménagements sont conçus de manière à ce que la configuration de la rue dicte le comportement des conducteurs, principalement leur vitesse, en fonction du milieu qu'ils traversent. Par exemple, des saillies ou élargissements de trottoir à une intersection peuvent réduire considérablement les risques pour les enfants au moment de la traversée d'une rue en réduisant la longueur de la traversée, en améliorant la visibilité et en forçant les voitures à ralentir avant de prendre un virage. S'ils sont particulièrement nécessaires pour la sécurité des enfants, de tels aménagements sont évidemment aussi utiles à tous.

Si de telles mesures, plutôt que d'être aménagées de manière ponctuelles, sont intégrées à une vision des déplacements actifs à l'échelle d'un quartier; si, de surcroît, on leur intègre du verdissement afin de rendre les parcours plus conviviaux et qu'on agrèmente ces parcours d'espaces de rencontre qui facilitent les interactions sociales, on obtient la création de quartiers marchables et cyclables qui incitent les résidents à adopter ces modes de transport. C'est dans cette perspective que le CÉUM a initié, en décembre 2008, le projet Quartiers verts, actifs et en santé, en partenariat avec la Coalition Poids<sup>1</sup>.

→ suite page 28

## BUT ET OBJECTIFS DU PROJET

Le projet vise à repenser la rue et les espaces publics pour favoriser les déplacements actifs de tous, en portant une attention particulière aux besoins des jeunes. Plus spécifiquement, les objectifs sont de :

- sensibiliser aux problèmes liés aux aménagements inadéquats;
- informer des solutions potentielles à privilégier;
- démontrer la faisabilité d'aménager des quartiers favorables aux transports actifs;
- renforcer la volonté politique nécessaire au changement;
- amorcer un changement des pratiques et des normes professionnelles en aménagement.

Avec l'annonce par la Ville de Montréal, en 2008, de la création de «quartiers verts pour augmenter la sécurité des piétons et des cyclistes et la qualité de vie dans les quartiers» (Plan de transport – Chantier no 16), l'occasion était belle de tester de nouvelles approches de conception de l'espace public – dont la rue – pouvant inspirer le modèle de Quartier vert à créer pour Montréal. Pour ce faire, quatre projets pilotes de planification participative de Quartiers verts, actifs et en santé, menant à l'élaboration d'un plan de QVAS, ont été réalisés dans les quartiers Mercier-Est, Parc-Extension, Plateau Mont-Royal Est et Notre-de-Dame-de-Grâce Sud-Est.

<sup>1</sup> Le projet QVAS est rendu possible grâce au soutien financier de Québec en Forme, de l'Agence de la santé publique du Canada et de la Fédération canadienne des municipalités..



### DES PROJETS PILOTES S'APPUYANT SUR UNE VISION INTÉGRÉE DE QVAS



Les espaces publics, dont les rues, sont aménagés pour tous.



Les déplacements actifs et collectifs sont favorisés par la présence d'aménagements adéquats.



L'aménagement écologique et le verdissement sont intégrés dans l'aménagement des espaces publics.



Le caractère identitaire du quartier est valorisé pour renforcer le sentiment d'appartenance.



La communauté est activement engagée dans le devenir de son quartier.



Les actions posées à court, moyen et long terme s'inscrivent dans une vision holistique et concertée de « vivabilité ».

### UN PROCESSUS PARTICIPATIF DE PLANIFICATION EN TROIS PHASES

Le CÉUM a la conviction qu'une collaboration plus étroite entre les citoyens, les organismes de la société civile, les experts et les pouvoirs municipaux constitue une approche à privilégier pour créer des quartiers qui répondent réellement aux besoins et aux aspirations des gens qui y vivent. Un processus de planification de QVAS faisant une large place à la participation citoyenne à chacune de ses trois phases a donc été élaboré.

À la fin du processus, un plan de QVAS rassemblant les pistes d'action proposées en réponse aux problèmes identifiés et à



#### PHASE 1 COMPRENDRE son quartier et ce qui limite les déplacements actifs

→ Portrait de quartier



#### PHASE 2 EXPLORER les solutions d'aménagement pour le quartier

- Vision du quartier vert
- Priorités d'intervention
- Solutions d'aménagement



#### PHASE 3 BÂTIR ensemble l'avenir de son quartier

- Bonification des scénarios
- Plan de QVAS

la vision établie par la communauté est produit. La majorité des actions s'adressent à l'administration locale, principale responsable de l'aménagement urbain dans le quartier, mais elles interpellent également la Ville centre, les agences et compagnies de transports, les paliers supérieurs de gouvernement ainsi que les institutions, les commerçants et les particuliers.

### LE TEMPS EST VENU DE PASSER DE LA PLANIFICATION À L'ACTION

Maintenant que la planification s'achève dans le Plateau-Est et dans NDG Sud-Est, il reste à... mettre les plans en œuvre! C'est le défi auquel s'attaquera le CÉUM au cours des prochaines années avec ses partenaires, soit les citoyens des quartiers, les professionnels et les élus des arrondissements, les professionnels de la Ville centre et des autres secteurs dont, bien sûr, ceux de la santé.

Une stratégie de déploiement de l'approche QVAS est en cours de développement car nous sommes convaincus que ce modèle, développé et expérimenté à Montréal, pourrait fort bien être adapté afin de permettre son application dans d'autres municipalités du Québec.